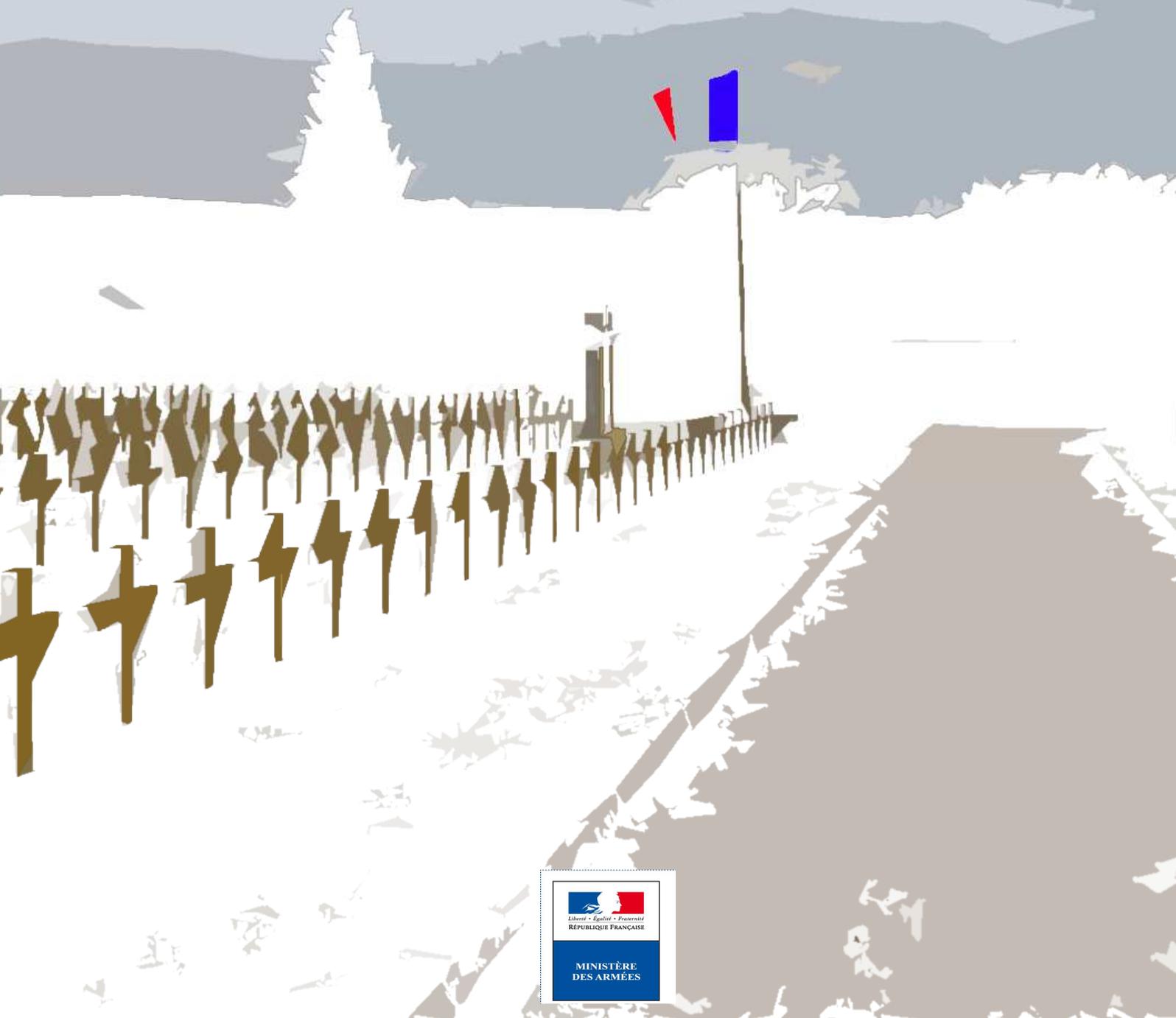


MISE EN LUMIÈRE
DES NÉCROPOLES NATIONALES
10-11 novembre 2018

DOSSIER DE PRESSE





SOMMAIRE :

INTRODUCTION	P 5
RAPPEL HISTORIQUE	P 6-10
PRESENTATION DE L'ACTION	P 11
DESCRIPTION DES SITES	P 13-36
- ASSEVENT (59)	P 13-14
- BRAY-SUR-SOMME (80)	P 15-16
- VAILLY-SUR-AISNE (02)	P 17-18
- VILLERS-MARMERY (51)	P 19-20
- VERDUN – FAUBOURG-PAVE (55)	P 21-22
- EPINAL (88)	P 23-24
- CRONENBOURG (67)	P 25-26
- HARTSMANNSWILLERKOPF (68)	P 27-28
- BELFORT – LE GLACIS (90)	P 29-30
- SAINTE ANNE D'AURAY (56)	P 31-32
- VILLEURBANNE – LA DOUA (69)	P 33-34
- LA TESTE DE BUCH – LE NATUS (33)	P 35-36
PRESENTATION DE LA DPMA ET DE L'ONACVG	P 37



NÉCROPOLES NATIONALES

MISE EN LUMIÈRE LES 10 ET 11 NOVEMBRE 2018

Au terme du centenaire de la Première Guerre mondiale, le ministère des Armées met en œuvre une action nationale sur 12 des 274 nécropoles nationales.

Ces sites seront mis en lumière à l'occasion des commémorations du 11 novembre 2018.

L'Etat est responsable de la garde et de l'entretien des nécropoles nationales qui permettent de préserver la mémoire des combattants qui y sont inhumés.

Jalonnant les paysages de l'ancienne ligne de front, ces sites sont des « marqueurs » mémoriels, incitant au respect et au recueillement. Grâce à cette opération nationale, les soldats inhumés dans ces lieux, symbolisant les 1,4 million de « morts pour la France » de la Grande Guerre et, pour chacun des sites retenus, un fait spécifique de la Grande Guerre, recevront, le jour du centenaire de l'Armistice, l'hommage particulier dû à leur sacrifice.

Déclinée tout au long de la semaine précédant le 11 novembre, cette mise en lumière soulignera la solennité des lieux et aura comme point d'orgue la nuit du 10 ou du 11 novembre. Aussi, malgré son caractère éphémère et s'appuyant sur une unité de temps et d'action, cette opération souligne l'attachement d'une société au souvenir de ses combattants. Percant l'obscurité, la lumière symbolise le souvenir mais aussi une espérance retrouvée, celle de la paix...

APRES LA PREMIÈRE GUERRE : L'ÉTAT FRANÇAIS ET LA GESTION DES MORTS

Tout au long de la Grande Guerre, les soldats, les civils, mais également les différentes institutions militaires, ont travaillé à maintenir au mieux l'identité des morts, et à les honorer.

Que faire des centaines de milliers de corps ensevelis dans la zone des armées ? Dès la fin de la guerre, la réalité de la mort de masse devient plus fortement encore une question essentielle dans l'actualité. S'interrogeant sur le devenir de ces dépouilles, la société civile est traversée par cette réflexion où s'affrontent deux logiques. Le retour des morts, qui s'impose comme une nécessité pour les familles endeuillées, la recherche, l'identification et l'inhumation des dépouilles dans des cimetières militaires ou des carrés communaux administrés par l'Etat.

Prémices d'une gestion administrative des corps de soldats défunts

Longtemps, les corps des soldats tombés sur les champs de bataille furent inhumés dans des fosses communes, quand ils n'étaient pas simplement abandonnés sur place. Après la guerre franco prussienne, le traitement des corps évolue. A partir de la Première Guerre mondiale, en vue de répondre aux attentes des familles et d'établir un culte national, les combattants français, désormais munis d'une plaque d'identité, sont inhumés en tombes individuelles.

1871

10 mai Le Traité de Francfort, entre la France et la Prusse, impose aux belligérants de prendre soin des sépultures des militaires, y compris étrangers, inhumés sur leur territoire respectif.

1873 4 avril

Loi impliquant dorénavant et définitivement l'Etat dans le souvenir des morts, avec l'acquisition par l'État des concessions nécessaires à l'inhumation des soldats morts au combat.

1915

2 juillet Loi instituant l'appellation et le statut de « Mort pour la France », mention réservée aux militaires morts en temps de guerre¹.

29 décembre Loi instituant la sépulture perpétuelle aux frais de l'État au profit des militaires morts pour la France en activité de service au cours d'opérations de guerre.

1918

25 novembre Création de la Commission nationale des sépultures militaires (présidée par le général de Castelnau) afin d'évaluer la situation, les mesures à prendre et de proposer une architecture pour les cimetières militaires. Un rapport est remis qui préconise l'interdiction de toute exhumation et de tout transport de corps des militaires français, alliés et ennemis sur le territoire pendant une période à déterminer.

¹ Cette mention est étendue aux victimes civiles en 1922

La Première Guerre mondiale achève ce processus où l'État affirme désormais son rôle dans l'accompagnement et la gestion de la mort de masse.

Au terme de la Grande Guerre, conformément à ces principes fondamentaux, l'administration militaire crée des cimetières de regroupement sur les anciens champs de bataille ou restitue les corps de ces soldats aux familles qui en font la demande.

1919

4 février Un projet de loi vise à prolonger de trois ans cette interdiction en vue d'achever le travail définitif de reconnaissance. De vifs débats traversent la société. D'un côté, un grand nombre de familles réclament un assouplissement de cette mesure et plaident pour une restitution des dépouilles. Meurtries de douleur, ces familles mettent en avant les mesures prises, dans le même temps, par les autorités américaines qui entament le retour d'un grand nombre de leurs soldats vers les États-Unis.

De l'autre, des mouvements conduits par les anciens combattants réclament l'aménagement de vastes cimetières, incarnant le sacrifice collectif d'une nation unie dans l'épreuve.

Fin avril Grâce aux recherches minutieuses menées par les services de l'état civil militaire, le sous-secrétaire d'État à l'administration de la guerre, Léon Abrami, précise que l'identification des disparus est « fructueuse » (15 à 18% identifiés pour les morts de 1914 en Lorraine et 75 à 80 % pour ceux de 1918 en Champagne et dans le Nord). Au vu de ces résultats, il est envisagé de prolonger l'interdiction et de refuser tout transfert de corps vers l'Arrière.

15 juin Publication de mesures visant à interdire toute exhumation et transport de militaires décédés²

20 juin Le Président Raymond Poincaré demande le retrait du projet de loi du 4 février 1919 et accorde aux familles le droit à la restitution des corps de leur défunt.

28 juin L'article 225 du Traité de Versailles conforte les orientations du Traité de Francfort où les signataires s'engagent à respecter et entretenir les sépultures de soldats inhumés sur leurs territoires respectifs ».

1920

31 juillet Inscription dans la loi de finances pour 1921 (art. 105 et 106) du statut domanial des cimetières de guerre et du droit pour les familles à la restitution des corps de leurs parents tombés au combat. En application de cette loi, près de 230 000 corps sont restitués. Les recherches de corps se poursuivront jusqu'au milieu des années 1930.

A côté de ce mouvement encadré par les autorités civiles et militaires, sont aménagés près de 200 cimetières militaires.

Le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG) prévoit que les soldats « morts pour la France » dans les conditions conformes à la loi du 29 décembre 1915 précitée soient inhumés à titre perpétuel dans les cimetières nationaux (nécropoles

² Les exhumations clandestines sont nombreuses et ne cessent d'augmenter.

nationales), créés dans ce but ou dans les cimetières communaux (dans ce cas leurs tombes sont groupées dans des carrés spéciaux).

Les familles des militaires dont les corps ont été restitués à leur famille perdent définitivement le droit à une sépulture perpétuelle entretenue par l'État. Les sépultures sont alors des tombes privées dénommées « sépultures de restitués »». Ces dispositions sont applicables aux militaires et assimilés (résistants) des conflits postérieurs ainsi qu'aux militaires de l'armée française participant aux opérations extérieures.

1921

29 octobre Loi accordant le droit aux familles de se rendre aux frais de l'État, une fois par an, sur la sépulture de leur proche inhumé dans un cimetière militaire.

ROLE DE L'ÉTAT DANS L'ENTRETIEN DES SEPULTURES DE GUERRE

Il revient à l'État d'assurer, dans les conditions prévues par le CPMIVG, l'entretien à perpétuité et la restauration des sépultures des militaires inhumés dans :

- **274 nécropoles nationales dont 7 cimetières militaires étrangers implantés sur le sol français (tchécoslovaque, polonais, néerlandais, russe, roumain et soviétiques (2 sites) ,**
- **2 182 carrés militaires**
- **Quelque 1 000 lieux d'inhumation situés dans plus de 80 pays étrangers**

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), est l'opérateur en France et en Afrique du Nord de la politique de mémoire définie au niveau national par le ministère des armées. A ce titre il met en oeuvre la politique d'entretien et de rénovation et de mise en valeur de ces sites regroupant les sépultures de guerre, selon des principes et une programmation annuelle arrêtés conjointement avec le ministère des armées.

La remise en état des sépultures de guerre en France et en Afrique du Nord se déroule selon un programme pluriannuel qui prévoyait, de 2011 à 2018, la restauration de plus de 100 000 tombes et 66 ossuaires.

Fin 2018, ce sont plus de 70 nécropoles et carrés militaires qui ont été partiellement, mais plus souvent, intégralement restaurés. Ces travaux portaient principalement sur des sites de la Première Guerre mondiale honorés au travers des commémorations majeures du Centenaire et depuis 2016, sur les nécropoles proposées à l'inscription au titre du patrimoine mondial de l'Humanité de l'UNESCO.

Les sépultures de guerre françaises à l'étranger (hors Afrique du Nord) sont sous la responsabilité du ministère des Armées, les opérateurs en charge de leur entretien ainsi que de la mise en oeuvre de la politique de mémoire sont les postes diplomatiques français.

LES NÉCROPOLES NATIONALES : 274 SITES

L'aménagement des nécropoles nationales suit les mêmes principes généraux :

- les tombes individuelles sont matérialisées par des emblèmes funéraires. A l'origine, il s'agissait pour l'essentiel de croix, utilisées comme symbole de la mort, sans connotation religieuse. Mais peu à peu, les emblèmes ont été différenciés selon les religions : croix latine, stèle israélite, stèle musulmane, stèle pour les autres confessions. Les « libres-penseurs » et les Soviétiques disposent aussi de leurs propres emblèmes.
- un mât portant les couleurs nationales domine la place d'armes
- des ossuaires regroupent les corps non identifiés
- des monuments commémoratifs peuvent y être installés
- lorsque le site est clôturé, l'entrée n'est jamais fermée à clef, pour permettre à tout visiteur de venir se recueillir, (à l'exception de Notre-Dame de Lorette)

LES CARRÉS MILITAIRES : 2 200 SITES

Dans ces sépultures militaires perpétuelles, reposent les militaires et assimilés titulaires de la mention « Mort pour la France », décédés en activité de service au cours d'opérations de guerre et opérations extérieures et dont les familles n'ont pas demandé la restitution des corps.

Le CPMIVG prévoit que l'entretien peut être confié, sur leur demande, soit aux municipalités soit à des associations régulièrement constituées. En ce cas, l'État qui conserve la responsabilité de ces tombes leur attribue une subvention dont le montant est calculé sur la base d'un taux forfaitaire unitaire d'entretien, fixé par arrêté interministériel (à ce jour 1,50€ par tombe et par an). Sur l'ensemble des 2 200 carrés :

- plus de 1 900 sont entretenus par les communes
- 215 par l'association Le Souvenir Français
- 55 par l'ONACVG
- 3 par d'autres associations

LES SÉPULTURES DE DROIT COMMUN (RESTITUÉS)

Comme les sépultures décrites précédemment, et conformément à la loi du 31 juillet 1920, certaines concessions familiales peuvent également contenir les corps de personnes titulaires de la mention « Mort pour la France ».

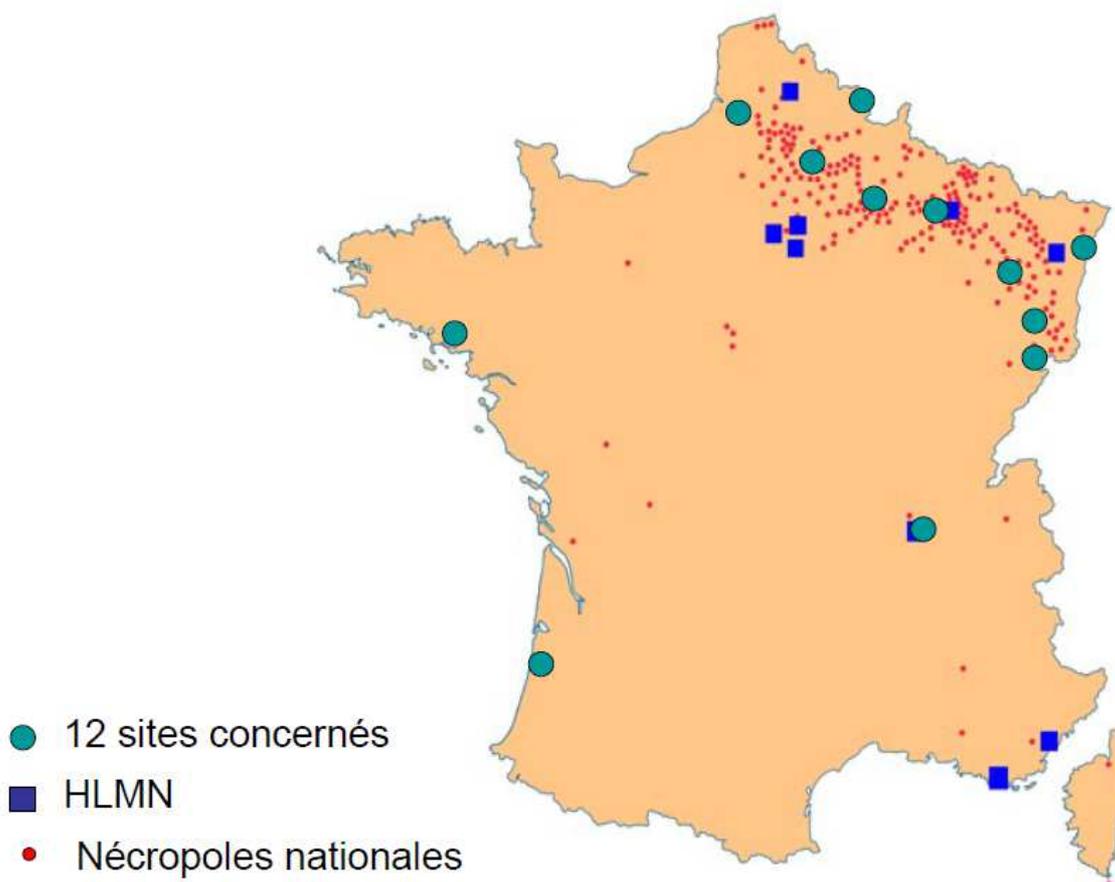
Pour autant, cette circonstance ne fait pas des tombes en cause des sépultures militaires perpétuelles. Les personnes qui y reposent sont :

- des militaires ou assimilés, décédés en activité de service au cours d'opérations de guerre mais dont les corps ont été restitués aux familles
- décédés en temps de paix dans leurs foyers du fait d'une infirmité pensionnée, contractée en service en temps de guerre. Ce lien de causalité permet de leur attribuer la mention « Mort pour la France » mais pas le droit à la sépulture perpétuelle aux frais de l'Etat
- des victimes civiles de la guerre, catégorie dont les dépouilles sont, de droit, systématiquement restituées aux familles.

En raison du statut privé de ces tombes, leur entretien incombe en premier chef aux familles. Subsidiairement, la commune peut être amenée à reprendre à sa charge en cas d'abandon et dans les conditions définies par le code général des collectivités territoriales.

Dans le même cas d'abandon et si la commune l'accepte, des tiers peuvent également se charger de l'entretien de la tombe.

ACTION CONDUITE SUR LA LIGNE DE FRONT DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE



Fait historique		Nécropole concernée	Département
1914	Bataille des Frontières	Assevent	59
1918	Bataille de France	Bray-sur-Somme	80
1917	Chemin des Dames	Vailly-sur-Aisne	02
1915-1918	Marne	Villers-Marmery	51
1916	Bataille de Verdun	Faubourg-Pavé	55
1914-1918	Ville du front	Épinal	88
1914-1918	Ville de l'arrière front	Cronenbourg	67
1915	Bataille de Montagne	Hartmannswillerkopf	68
1914-1918	Ville de l'arrière front	Belfort	90
1914-1918	Ville de l'arrière front	Sainte-Anne d'Auray	56
1914-1918	Hommage aux troupes coloniales	La Teste	33
1914-1918	Ville de l'arrière front	La Doua (Villeurbanne)	69

NÉCROPOLE D'ASSEVENT

Département du Nord- Commune d'Assevent

Dispositif événementiel : 1 000 diodes lumineuses illumineront la nécropole d'Assevent

La nécropole d'Assevent

Dès 1916, pour honorer le souvenir des combattants et pour prévenir des maladies, ce site est aménagé par les Allemands afin de regrouper les corps des soldats disséminés sur l'ancien champ de la **bataille de Maubeuge**.

En 1923, ce cimetière fait l'objet de nombreux aménagements en vue de rassembler d'autres corps de soldats, sans distinction de nationalité. A cet effet, ce site apparaît, aujourd'hui, symboliquement comme l'un des lieux de la réconciliation des belligérants de la Première Guerre mondiale.

La bataille de Maubeuge, août 1914

En vue d'éventuelles opérations militaires et avant même la mobilisation du 1er août 1914, le général Fournier, gouverneur de Maubeuge, prépare cette place forte à subir le premier choc ennemi. Située à l'intersection des voies ferrées qui, venant de Bruxelles ou de Liège, convergent vers Paris, Maubeuge constitue donc un objectif stratégique majeur pour les Français comme pour les Allemands. Aussi, près de 6 000 ouvriers civils sont réquisitionnés et 25 000 réservistes et territoriaux, pour conduire les travaux les plus urgents, transformant ainsi la place de Maubeuge en camp retranché.

Conformément au plan Schlieffen, les troupes allemandes pénètrent, le 4 août 1914, en Belgique. Bousculant les troupes belges, françaises et anglaises, l'ennemi progresse rapidement et s'empare, le 25 août, de Namur. Bien que tenu en échec devant Liège, l'ennemi marche vers Maubeuge, désormais en première ligne. Malgré de récents aménagements, le système défensif est obsolète et les moyens en artillerie font défaut. L'ennemi fait alors le siège de la cité. Sans interruption, le fort du Boussois et les ouvrages de Fagnet, de Bersillies et de La Salmagne sont pilonnés. Le 1^{er} septembre, les Français cherchent à briser le siège. Sur un front de huit kilomètres, l'infanterie s'élanche mais est stoppée par les mitrailleuses ennemies. Le 2, grâce à des observations aériennes, les tirs d'artillerie se font plus précis. Les dégâts sont importants. Le 4 septembre, les Allemands attaquent au point jugé le plus faible du camp retranché. Le 7, près des deux tiers de la place forte sont investis. Sans appui et sans cesse pilonnée par l'artillerie de gros calibre, la garnison tombe aux mains de l'ennemi qui s'empare de près de 45 000 prisonniers, 450 canons et 80 000 obus. Maubeuge est alors placée sous le contrôle de l'administration militaire allemande de la Belgique occupée. Elle ne sera libérée que le 9 novembre 1918 par les troupes britanniques.

La nécropole d'Assevent en chiffres

6 844 m²

1 831 corps

Tombes individuelles : 1 109

Ossuaires : 722

14-18 : 1 151 Français dont 488 ossuaires - 338 Allemands dont 34 ossuaires - 200 Russes

12 Roumains - 7 Britanniques - 1 Belge

39-45 : 1 Français

Éléments remarquables :

- Monument commémoratif allemand 1914-1918
- Tombes de prisonniers morts en captivité
- Site arboré répondant aux critères de la charte paysagère élaborée en 2015 par le ministère des armées pour l'ornementation des nécropoles. Des ruches y sont installées à titre expérimental



Légendes visuels :

1/ Nécropole nationale d'Assevent – Crédits ECPAD

Contact presse
ONACVG/Service départemental du Nord
Benoît ODELOT
06 63 24 20 62
benoit.odelot@onacvg.fr

NÉCROPOLE DE BRAY-SUR-SOMME

Département de la Somme - Commune de Bray-sur-Somme

Dispositif événementiel : 1450 diodes illumineront la nécropole de Bray-sur-Somme

Nécropole de Bray-sur-Somme

Aménagé à la fin de la guerre jusqu'en 1935 afin de réunir les corps exhumés de cimetières militaires provisoires, ce site regroupe les dépouilles de soldats morts pour la France lors des différentes **batailles de la Somme**, en particulier l'offensive de la Somme en 1916.

Les batailles de la Somme - 1914-1918

Les premiers engagements militaires en Picardie se déroulent en octobre 1914 lors de la « course à la mer », manœuvre au cours de laquelle chacun des belligérants essaie de contourner par le nord l'armée ennemie. Mais chacune de ces tentatives sont vaines et le front se fige sur l'axe Bapaume-Péronne. Au cours de l'été 1915, ce secteur est placé sous la responsabilité des Britanniques. Seules la 10^e et la 6^e armée françaises restent dans ce secteur où elles seront engagées en 1916.

Au 1^{er} juillet 1916, après 7 jours d'intenses bombardements, l'assaut est donné contre les positions allemandes souvent intactes. Chez les Britanniques, les pertes humaines sont très importantes. Rapidement, l'offensive s'enlise. Faut de succès majeurs, les Britanniques appuyés par les forces du Commonwealth poursuivent leur effort. Les troupes alliées progressent lentement sans réussir une percée décisive. Aussi, est-il décidé de suspendre l'offensive générale. Pour autant, les Alliés maintiennent une forte pression et lancent à intervalles réguliers des attaques partielles. C'est au cours de l'une d'elle, en septembre 1916, que sont déployés les premiers chars. Dans la zone où attaquent les Français, la progression est plus importante car les positions ennemies sont moins bien organisées. Mais, faute de succès probants, le 18 novembre 1916, ce mouvement cesse définitivement. Au terme de celui-ci, les Allemands ont sans doute perdu 650 000 hommes, les Français presque 200 000. Quant aux Anglais, la Somme demeure pour eux la plus sanglante des batailles du XX^e siècle, ils ont sacrifié 420 000 hommes.

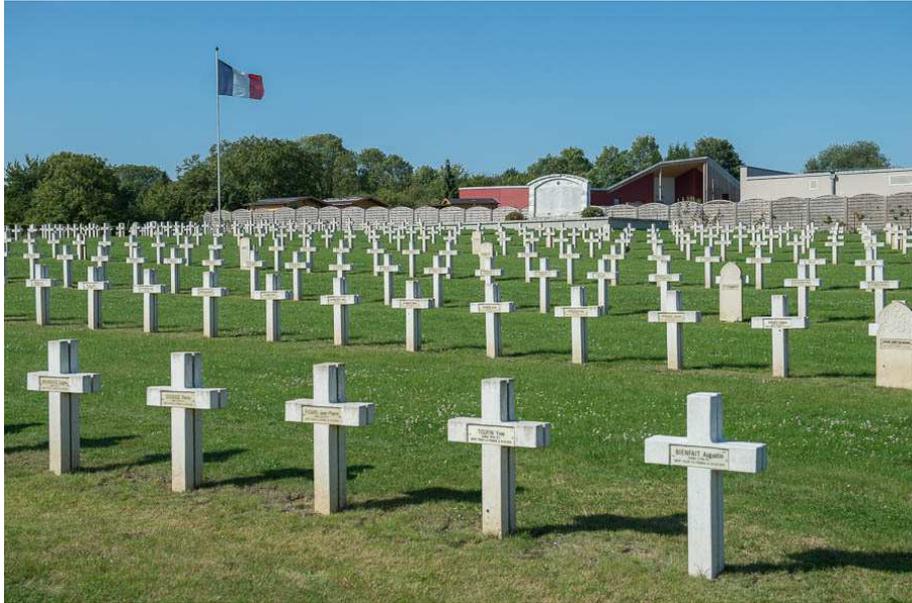
Après avoir accueilli les premiers contingents du corps expéditionnaire britannique, la ville d'Amiens est, le 30 août 1914, investie par les Allemands qui, au lendemain de la victoire franco-britannique de la Marne (Septembre 1914), l'abandonnent. Au cours de cette brève occupation, la population locale subit une politique des plus sévères et est soumise à de lourdes réquisitions. Après ce repli, la ville accueille d'abord des troupes françaises, puis britanniques. Elles y restent, tout au long de la guerre. Ville cosmopolite où vivent des soldats venus de tous les horizons, Amiens demeure très exposée au feu de l'artillerie et de l'aviation allemande. Mais c'est en mars 1918, qu'elle est au cœur des enjeux et a été âprement disputée. Au prix d'importants sacrifices de l'armée britannique et de l'Australian and New Zealand Army Corps, la ville est définitivement dégagée de la pression allemande en août 1918. Citée à l'ordre de l'armée en août 1919, la ville d'Amiens "a ainsi supporté durant quatre ans, avec un courage et une dignité sans défaillance, le bombardement et la menace de l'ennemi".

La nécropole de Bray-sur-Somme en chiffres

4306 m²

Nombre de corps : 1049

Tombes individuelles : 943 tombes individuelles dont 1 Britannique



Légendes visuels :

1/ Nécropole nationale de Bray-sur-Somme – Crédits ECPAD

Contact presse
ONACVG/Service départemental de la Somme
Frédéric BUREAU
0663360043
frederic.bureau@onacvg.fr

NÉCROPOLE DE VAILLY-SUR-AISNE

Département de l'Aisne – Commune de Vailly-sur-Aisne

Les commémorations du centenaire de l'Armistice et de la fin de la Première Guerre mondiale marquent la fin d'importants travaux de rénovation conduits au cours de l'année 2018. La mise en lumière de cette nécropole invite ainsi les habitants de la région et un public nombreux à (re)découvrir ce lieu de mémoire.

Dispositif événementiel : 2000 diodes lumineuses illumineront la nécropole de Vailly-sur-Aisne

Nécropole de Vailly-sur-Aisne

Rattachée à un poste de secours ouvert lors de l'offensive d'avril 1917, cette nécropole est aménagée pour rassembler les corps de soldats décédés dans cette formation sanitaire et ceux inhumés initialement dans d'autres cimetières provisoires de ce secteur du Chemin des Dames.

Les batailles du Chemin des Dames

D'août 1914 jusqu'aux derniers sursauts du conflit, le plateau calcaire du Chemin des Dames, qui domine la vallée de l'Aisne au sud et la vallée de l'Ailette au nord, constitue un site des plus stratégiques. Observatoire naturel, cette position représente un verrou qui contrôle l'accès vers Paris. Après la bataille de la Marne (Septembre 1914), les Alliés franchissent l'Aisne. Mais après de violents combats, l'ennemi s'empare du plateau et occupe Vailly-sur-Aisne..

En réaction, le 25 décembre 1914, les Français attaquent en direction de Crouy. dans le secteur de Crouy où la cote 132 constitue l'un des principaux objectifs. Le 8 janvier, les premières lignes allemandes sont conquises. Pendant cinq jours, autour de la cote 132, les combats sont des plus intenses. Le 12, après que les Allemands aient dégagé la cote 132 et conquis Crouy, les combats s'achèvent. Pour les Français, les pertes sont importantes : 12 000 hommes dont 1 800 pour le seul 60^e régiment d'infanterie.

Après avoir défini une vaste opération contre le plateau du Chemin des Dames, le général Nivelle engage, au printemps 1917, plus d'un million d'hommes appuyés pour la première fois par des chars d'assaut. Au matin du 16 avril, après un violent bombardement, les premières vagues s'élancent. Très vite, ils se heurtent aux positions souvent intactes. Pourtant, au prix d'importants sacrifices, les Français parviennent au sommet de la crête. Le 18, Vailly est libéré. Mais l'offensive du Chemin des Dames est un échec. Du 16 au 30 avril, 147 000 hommes sont mis hors de combat. Au bord de l'effondrement, les Français s'accrochent. A l'été 1917, une série d'opérations est lancée pour contrôler les positions-clés du Chemin des Dames, de Craonne à Laffaux. En octobre 1917, une ultime opération est conduite à la Malmaison, permettant de prendre position à l'ouest du Chemin des Dames. Le 23 octobre, les Allemands abandonnent le plateau et se replient au nord de la vallée de l'Ailette.

En juin 1918, à l'occasion des dernières opérations allemandes, l'ennemi s'empare à nouveau de Vailly dont les ruines sont définitivement libérées le 15 septembre 1918. Détruit à 90 %, le village, où seule une maison est épargnée, reçoit la médaille des services rendus à la France. Il est cité à l'ordre de l'armée en 1920.

La nécropole de Vailly en chiffres

9 141 m²

1 576 tombes individuelles

14-18 : 1 559 Français

39-45 : 17 Français

Éléments remarquables

- Monument aux morts du 120e Bataillon de Chasseur à Pieds (BCP) tombés le 8 juillet 1917, en particulier au sergent Félix Germain Jacquinot
- Monument aux morts 1914-1918 de l'UNC de Vailly
- Cimetière militaire britannique de Vailly-sur-Aisne de 676 corps
- Cette nécropole jouxte un cimetière militaire britannique où ont été inhumés 676 soldats, tombés principalement en septembre 1914.



Légendes visuels :

1/ Nécropole de Vailly-sur-Aisne – Crédits ECPAD

Contact presse
ONACVG/Service départemental de l'Aisne
Hélène LUISIN
06 83 50 35 48
helene.luisin@onacvg.fr

NÉCROPOLE DE VILLERS-MARMERY

Département de la Marne – Commune de Villers-Marmery

Dispositif événementiel : 600 diodes lumineuses illumineront la nécropole de Villers-Marmery

Nécropole de Villers-Marmery

Au cœur du vignoble de Champagne, la nécropole regroupe les dépouilles de soldats morts pour la France lors des combats survenus dans cette région. Nombre de ces combattants sont décédés dans l'ambulance installée en 1915 dans le village qui est resté sous le feu continu de l'artillerie ennemie. Considéré comme provisoire, ce cimetière aurait dû être transféré vers celui de Sept-Saulx en 1920. Cependant, mademoiselle Hazon de Saint-Firmin, très attachée à la tombe d'un soldat inhumé dans ce cimetière, intervint auprès des pouvoirs publics afin de maintenir et d'aménager, à ses frais, ce site. Cette initiative des plus exceptionnelles permit aux autres familles endeuillées d'y venir en pèlerinage et d'honorer le souvenir de ces combattants. Celle-ci a été rénovée en 2013 dans le cadre du programme de restauration pluriannuel 2011-2018 du ministère des armées.

Les batailles de Champagne et l'offensive de la Victoire (1918)

A l'automne 1914, la guerre de mouvement disparaît sur le front ouest. Désormais, pour se protéger du feu de l'artillerie, les belligérants s'enterrent. Au cours de l'hiver 1915, en Champagne, différents assauts sont lancés vainement contre les tranchées allemandes. Ces opérations de "grignotage", localisées notamment dans les secteurs de Souain, de Perthes, de Beauséjour et de Massiges, sont particulièrement meurtrières. Le front reste figé.

Au cours de l'été 1915, pour rompre le front et soutenir à l'est les Russes en difficulté, une nouvelle offensive est préparée. Cette opération, appuyée par une autre action en Artois, se déploie dans la grande plaine aride et crayeuse de la Champagne pouilleuse. Long de 25 kilomètres, le front s'étend entre Aubérive et Ville-sur-Tourbe. En face, l'ennemi occupe de solides tranchées. Plus en retrait, située à contre-pente, se trouve une seconde position dissimulée des observations aériennes et hors de portée de l'artillerie. Le 25 septembre, l'assaut est donné. Même s'il demeure quelques points de résistance, la première ligne est enlevée. Ainsi, à l'est du dispositif, la division coloniale s'empare de "La Main de Massiges". Mais, cet élan se brise sur la deuxième position encore intacte. Les contre-attaques se multiplient. Au cours de ces assauts, les deux armées perdent 138 000 hommes. En novembre, en raison des conditions climatiques désastreuses et des pertes consenties, ce mouvement cesse. En 1916, le front connaît alors un calme relatif. En 1917, au cours de la bataille du Chemin des Dames dont l'effort principal est conduit dans l'Aisne, le front de Champagne s'embrase à nouveau en particulier sur les Monts de Champagne.

En juillet 1918, l'issue de la guerre se joue à nouveau sur la Marne où l'ennemi déclenche, le 15 juillet, une ultime offensive. Les Allemands sont aux portes de Reims. Avec vigueur, Foch réagit et déploie une large manœuvre. Le mouvement ennemi est enrayé. En Champagne appuyée par les Américains, l'armée du général Gouraud s'empare successivement de Navarin, Tahure et Sommepey, puis progresse rapidement vers les Ardennes jusqu'à la signature de l'armistice du 11 novembre 1918.

La nécropole de Villers-Marmery en chiffres

3 923 m²

527 corps

Tombes individuelles : 523

14-18 : 523 Français



Légendes visuels :

1/ Nécropole de Villers-Marmery – Crédits ECPAD

Contact presse
ONACVG/Service départemental de la Marne
Julien FARGETTAS
03 26 65 17 60
julien.fargettas@onacvg.fr

NÉCROPOLE DE FAUBOURG-PAVE

Département de la Meuse – Commune de Verdun

Dispositif événementiel : 6000 diodes lumineuses illumineront la nécropole

Nécropole de Faubourg Pavé

Créée dès 1914, la nécropole nationale regroupe de nombreux corps de soldats initialement inhumés dans les cimetières provisoires de Belrupt, de la caserne Chevert, d'Eix-Abaucourt, ou ceux découverts sur le champ de bataille.

Verdun au cours de la Première Guerre mondiale

Lors de la bataille de la Marne, Verdun et sa ceinture de forts forment un camp retranché sur lequel s'appuie solidement la 3^e armée du général Sarrail. L'ennemi tente de faire tomber ce rôle par deux attaques à l'ouest et à l'est, contre Revigny-sur-Ornain et le fort de Troyon, qui échouent. Durant toute l'année 1915, les Français attaquent le saillant de Saint-Mihiel, tandis qu'à l'ouest, sur la rive gauche de la Meuse, ils sont engagés en Argonne.

C'est dans ce secteur où les positions françaises sont mal entretenues, que le général allemand Falkenhayn décide de lancer une puissante offensive. Le 21 février 1916, l'opération Gericht est lancée contre les positions françaises. Après un violent bombardement de la rive droite de la Meuse et de la ville, l'ennemi, avance sur un terrain ravagé. En quatre jours, il progresse de 6 km malgré la résistance acharnée du 30^e corps d'armée, qui défend le bois des Caures. Le 25 février, le fort de Douaumont est tombé, tandis que la 2^e armée du général Pétain, est chargée de défendre Verdun. Il organise le front et le ravitaillement. La route Bar-le-Duc-Verdun devient la grande artère, la « Voie Sacrée », qui alimente, jour et nuit, la défense de cette cité.

En mars, bloqué devant Vaux et Douaumont, l'ennemi attaque sur la rive gauche de la Meuse. La cote 304 et le Mort-Homme, seuls obstacles naturels contrôlant l'accès à Verdun, sont âprement disputées. Le 9 avril, cet assaut est repoussé. Prenant un nouveau visage, la bataille devient, pour chacun des soldats, « l'enfer de Verdun ». Le 7 juin, en dépit d'une défense héroïque, le fort de Vaux tombe aux mains des Allemands. Dans un dernier effort, ils attaquent le village de Fleury, prennent Thiaumont. Mais l'offensive franco-anglaise du 1^{er} juillet déclenchée sur la Somme les contraint à dégarnir progressivement le front de Verdun. Le dernier assaut d'envergure a lieu les 11 et 12 juillet et vient buter contre le fort de Souville, à trois kilomètres seulement de Verdun. Les combats se poursuivent sur la rive gauche. A l'automne, les Français reprennent l'initiative. Le 24 octobre, ils s'emparent du fort de Douaumont puis celui de Vaux (2 novembre). Progressivement, se dégageant de la pression ennemie, les Français reprennent la quasi-totalité du terrain perdu lors de l'une des plus terribles batailles de l'histoire de la Grande Guerre. En août 1917, la cote 304 et le Mort-Homme sont repris. Au total, près de 300 000 hommes, français et allemands, ont été tués au cours de cette bataille.

La nécropole Faubourg Pavé en chiffres

19 522 m²

5 701 morts en tombes individuelles

14-18 : 5 674 Français - 14 Russes - 1 Roumain - 1 Belge – 1 Chinois – 1 Indochinois – 1 Luxembourgeois

39-45 : 603 Français

7 Britanniques - 1 Polonais - 1 Belge

Éléments remarquables

- Au centre de la nécropole, se trouvent les tombes des sept soldats inconnus restés à Verdun après la cérémonie à la citadelle souterraine en 1920 du choix du soldat Inconnu. Le 8e, choisi par le soldat de 2e classe Auguste Thin du 132e RI, repose depuis lors sous l'arche de l'Arc de Triomphe à Paris.
- Monument dédié au souvenir des fusillés et suppliciés, victimes de la barbarie ennemie en 1914-1918 et 1939-1945. Ce monument est une réplique de celui érigé par M. Cuvelle à Flabas et détruit par les Allemands en 1940.
- Monument honorant la mémoire des aviateurs Nieuport, Thierry de Ville d'Avray et Bression, tués en 1911 – 1912 – 1913 en service commandé. A leur souvenir est joint celui des aviateurs disparus à Verdun.



Légendes visuels :

1/ Nécropole de Faubourg Pavé – Crédits ECPAD

Contact presse
ONACVG/Service départemental de la Meuse
Jean-Bernard LAHAUSSE
06 65 41 93 80
jblahausse@live.fr



NÉCROPOLE D'EPINAL

Département des Vosges – Commune d'Epinal

Dispositif événementiel : 1300 diodes lumineuses illumineront la nécropole d'Epinal

En partenariat avec le monde combattant, des membres du conseil municipal des jeunes et de nombreux élèves

Organisation :

10 novembre

17h30 : début de la veillée

Lecture de textes

Ravivage de la Flamme du Souvenir

Nécropole d'Epinal :

Créée pour regrouper les corps de soldats décédés avant la Première Guerre mondiale, cette nécropole s'est agrandie, au cours de ce conflit, pour rassembler les dépouilles des combattants morts dans les hôpitaux de la ville. Ce site a été successivement aménagé en 1921-1924 puis en 1935 pour réunir les corps exhumés de cimetières militaires provisoires.

La ville d'Epinal en 1914-1918

Au début du conflit, devant la progression rapide de l'ennemi et les combats aux portes d'Epinal, plus de la moitié des civils fuit la ville et beaucoup se réfugient en Haute-Saône. De 1914 à 1918, cette ville de l'arrière front subit de nombreux bombardements. Pour autant, malgré les dangers constants, les autorités militaires aménagent entrepôts, magasins à fourrage et hôpitaux dans de nombreux édifices publics réquisitionnés. Ainsi, l'Institution Notre-Dame, l'école de jeunes filles, le collège de garçons et les bureaux de la préfecture accueillent des milliers de soldats blessés lors des combats dans les Vosges.

A partir de 1915, grâce aux progrès techniques, l'ennemi déploie, dans le ciel, des bombardiers dont les effets provoquent davantage de dégâts. En février 1916, l'un de ces avions est abattu et s'écrase sur une zone habitée. Sa cargaison explose, tuant huit civils et faisant 71 blessés (civils et militaires). Les bombardements se poursuivent et se font plus intenses. La ville devient progressivement un champ de ruines. A la fin de la guerre, on enregistre la perte de 36 personnes, 103 blessés dont 32 grièvement.

En octobre 1921, en raison des dégâts occasionnés, de sa résistance, la ville d'Epinal est citée à l'ordre de l'armée, « place forte de première ligne, a été soumise, pendant toute la durée de la guerre, à de violents bombardements par avions qui ont fait de nombreuses victimes dans sa population et occasionné des dégâts matériels importants. Par sa belle attitude, le courage et le patriotisme de ses habitants, a bien mérité de la Patrie ».

La nécropole d'Epinal en chiffres

5 210 m²

1398 morts

Tombes individuelles : 1376

Ossuaires : 22

14-18 : 1 307 Français

11 Russes

9 Polonais

39-45 : 71 Britanniques, dont 66 soldats hindous victimes d'un bombardement en 1944.

Éléments remarquables :

- Monument aux morts, 1914-18.



Légendes visuels :

1/ Nécropole d'Epinal – Crédits ECPAD

Contact presse
ONACVG/Service départemental des Vosges
Yann BIGNON
03 29 64 00 75
yann.bignon@onacvg.fr



NÉCROPOLE DU CRONENBOURG

Département du Bas-Rhin - Commune

En partenariat avec la Direction du Service national et de la Jeunesse, de la ville de Strasbourg et du Souvenir Français

Organisation :

10 novembre :

17h30 : Début de la cérémonie

17h40 : Plantation d'un arbre

Participation importante de jeunes (Lauréats du concours des Petits artistes de la mémoire, de lycéens et de classes européennes).

Dispositif événementiel : 5500 diodes lumineuses illumineront la nécropole de Cronembourg

Nécropole de Cronembourg

Cimetière de garnison créé par les Allemands en 1872, la nécropole nationale de Strasbourg-Cronembourg regroupe les corps de soldats morts pour la France lors des différents conflits du XXe siècle, en particulier les deux conflits mondiaux, la guerre d'Indochine et le Liban.

En ce lieu reposent côte à côte *4 405 Français et 3 898 Allemands et près de 400 Alliés.*

Strasbourg au cours de la Première Guerre mondiale

A la veille de la guerre, Strasbourg est une place forte allemande moderne composée d'environ 1 000 ouvrages. Située à 50 km de la frontière avec la France, celle-ci contrôle la plaine d'Alsace d'est en ouest pour bloquer toute offensive française provenant de Belfort. Strasbourg forme ainsi une garnison de 60 000 hommes prêts à subir une offensive française. Pour autant, il ne se déroule pas de combats dans ce secteur et Strasbourg reste, pour la durée de la guerre, une ville de l'arrière front allemand.

Le 1er août 1914, l'Allemagne mobilise. A cet effet, les bâtiments publics et privés tels que les écoles ou le séminaire sont réquisitionnés. Ces Festungslazarette - hôpitaux militaires de place forte – sont destinés à accueillir les premiers blessés venus du front. Une cinquantaine d'hôpitaux militaires sont ainsi ouverts pour prendre en charge plus de 10 000 blessés. Certains établissements sont spécialisés : chirurgie, soins dentaires, ophtalmologie, ou troubles psychiatriques. Certains, comme le Lazarett 10 au Neudorf, accueille les malades infectieux, notamment en 1917-1918, des prisonniers roumains et russes frappés d'une épidémie de typhus. D'août 1914 à fin septembre 1914, 44 000 blessés sont soignés dans les hôpitaux de Strasbourg.

En novembre 1918, après l'abdication de Gullaume II, la République est proclamée à Berlin. A Strasbourg, le social-démocrate Jacques Peirottes prend la tête de la municipalité et assure la transition d'un régime à l'autre, d'une nation à l'autre. Les troupes françaises entrent dans la ville le 22 novembre 1918.

La nécropole de Cronenbourg en chiffres

28 185 m²

5 477 corps

Tombes individuelles : 5462

14-18 : 388 Français, 1 834 Allemands, 149 Russes, 13 Austro-hongrois, 15 Britanniques, 5 Serbes

39-45 : 2 008 Français – 1 032 Allemands - 15 Britanniques - 5 Polonais - 8 Yougoslaves - 1 Hollandais, 1 Arménien

Autres conflits : Indochine : 2 corps et Liban 1986 : 1 Français

Éléments remarquables

- Monument aux morts 1914-1918 ;
- Tombe du Père Jean-Baptiste Houchet, Compagnon de la Libération
- Tombe d'Henry Lévy-Finger, Compagnon de la Libération
- Tombes de Résistants du réseau Alliance
- Tombes de requis du travail obligatoire
- Tombe de Michel Lung-Hoi décédé le 4 septembre 1986 à Jwayya au Liban



Légendes visuels :

1/ La nécropole de Cronenbourg – Crédits ECPAD

Contact presse
ONACVG/Service départemental du Bas-Rhin
Jean PILLERI
06 50 05 92 13
Jean.pilleri@onacvg.fr

NÉCROPOLE DU HARTMANNSWILLERKOPF

Département du Haut-Rhin – Commune de Wattwiller

En partenariat avec le Comité du monument national du HWK

Organisation du dispositif événementiel : 1700 diodes lumineuses

10 novembre de 15h00 à 16h30 : cérémonie franco-allemande

Nuit du 10 au 11 novembre : veillée aux morts dans la crypte

Nécropole du Hartmannswillerkopf

Située au lieu-dit du Siberloch sur les anciennes positions du 28^e bataillon de chasseurs, la nécropole est aménagée de 1921 à 1926 et rassemble les corps exhumés sur les champs de bataille ou ceux de cimetières militaires provisoires de Wattwiller, de Steinbach, d'Uffoltz, de Willer, ainsi qu'au sud de Thann et de la Doller. Aujourd'hui, la nécropole est intégrée à un vaste ensemble mémoriel, composé d'un Monument National où reposent près de 12 000 soldats inconnus, d'un autel de la patrie, de l'ancien champ de bataille et d'un centre d'interprétation inaugurée en 2017.

Les combats du Hartmannswillerkopf

Situé au sud-est du massif du Grand Ballon, le Hartmannswillerkopf (HWK) est le seul champ de bataille de moyenne montagne en France où les conditions climatiques et d'accès sont des plus difficiles. Il domine la partie sud de la plaine d'Alsace. A cet effet, pour celui qui l'occupe, il permet d'observer les mouvements entre Colmar et Mulhouse. Au début de la guerre, chacun des belligérants porte peu d'attention à cet observatoire nature. Mais, le 25 septembre 1914, les Français s'en emparent.

En janvier 1915, les Allemands lancent vainement différents assauts. Après trois tentatives, ils atteignent le sommet, fortifient leurs positions et organisent l'arrière front. Blockhaus, abris bétonnés, tranchées, réseaux de barbelés, ligne de chemin de fer et même un funiculaire sont construits, transformant le HWK en une redoutable forteresse. En avril 1915, le 7^e bataillon de chasseurs et le 152^e régiment d'infanterie repoussent l'ennemi. Les fantassins du 15-2, surnommés par les Allemands "Les Diables rouges" viennent ainsi d'écrire l'une des pages les plus glorieuses de leur histoire. Perdant en intensité, ce secteur est réorganisé par chacun des belligérants. Du côté allemand, l'eau et l'électricité sont acheminées jusqu'aux premières lignes.

A l'automne 1915, de nouveaux combats s'y déroulent et, par trois fois, ce site change de main. Le 21 décembre, les Français s'emparent définitivement du sommet et d'une partie du HWK. Au cours de ces combats, près de 12 000 hommes français et allemands sont tués, blessés ou prisonniers. Parmi eux, le général Serret mort de ses blessures à l'ambulance de Moosch. A partir de janvier 1916, les combats perdent en intensité. Français et Allemands s'enterrent de part et d'autre du sommet, souvent à quelques dizaines de mètres les uns des autres. Un ultime coup de main ennemi est lancé sans succès le 12 septembre 1918. Le 4 novembre tombe le dernier soldat allemand. L'Armistice signé, les troupes françaises descendent dans la plaine d'Alsace pour occuper Cernay située au pied de la montagne.

Au total, 106 unités françaises et plus de 200 unités allemandes s'affrontèrent successivement au HWK. Pour la durée de la guerre, près de 25 000 Français et Allemands sont tombés sur ses

pentés. Popularisés dès avril 1915 par le journal l'Illustration, les récits des combats, en raison de leur âpreté, se confondent à la légende. Le Hartmannswillerkopf reste ainsi pour les soldats français « le Mangeur d'hommes » et pour les soldats allemands, la « Montagne de la Mort ».

La nécropole du Hartmannswillerkopf

1,67 hectare

1 640 tombes dépouilles de soldats français, 1 287 en tombes individuelles et 384 en six ossuaires

Éléments remarquables

Le massif du Hartmannswillerkopf est un patrimoine mémoriel majeur de la Première Guerre mondiale. Aujourd'hui, le champ de bataille du HWK est l'un des mieux conservés de la Première Guerre mondiale grâce à la nature rocheuse des sols. Traversé par 45 km de tranchées, il représente un ensemble unique de fortifications de campagne et permet de visualiser l'histoire des combats.

Dès 1921, le site est classé monument historique. A l'initiative des anciens combattants, un monument national est érigé en ce lieu. Inauguré en 1932 par Albert Lebrun, président de la République, ce monument est l'un des quatre monuments Nationaux de la "Grande Guerre" avec ceux de Notre-Dame de Lorette, Douaumont et Dormans.

Orienté Ouest-Est tout comme la nécropole, cet ensemble architectural, œuvre de Robert Danis domine la nécropole et renferme, dans une crypte, un ossuaire rassemblant près de 12 000 corps de soldats français inconnus et trois chapelles dédiées aux confessions catholique, protestante et israélite. Sur le monument, se dresse un autel de la Patrie, portant sur ses faces latérales les noms des villes donatrices. Surplombant cet ensemble mémoriel, se trouve le sommet du HWK, où sont conservés de nombreux vestiges des combats de 1915 et qui est encore de nos jours un cimetière à ciel ouvert.



Légendes visuels :

1/ Nécropole du *Hartmannswillerkopf* – Crédits ECPAD

NÉCROPOLE DE BELFORT

Territoire de Belfort – Commune de Belfort

En partenariat avec l'Education nationale, la ville de Belfort et le Souvenir Français.

Organisation du dispositif événementiel : 950 diodes lumineuses illumineront la nécropole du Glacis du château de Belfort

9 novembre de 10h à 11h30

Plantation des diodes par plus de cents élèves de Primaire

10 novembre à 17h

Cérémonie à la tombée de la nuit en présence de Madame la Préfète et du maire de Belfort

Participation importante de jeunes de la commune

Nécropole du Glacis du château

Créée en 1924, la nécropole nationale regroupe les dépouilles de soldats décédés des suites de leurs blessures dans les hôpitaux de la ville durant la Première Guerre mondiale. *En 1988, ont été transférés les restes mortels de combattants inhumés initialement dans le carré militaire communal de Brasse.*

La bataille des Frontières en Haute-Alsace : 7 – 22 août 14

En août 1914, l'armée française se concentre à la frontière où les escarmouches se multiplient. Au cours de l'une d'elle, avant même que la guerre ne soit officiellement déclarée, disparaissent les premières victimes du conflit. Le 2 août, à Joncherey, le caporal français, Jules-André Peugeot et le lieutenant allemand, Camille Meyer meurent au cours d'un accrochage. Le 3, les Allemands se déploient en Belgique pour envelopper l'armée française. La guerre est déclarée.

Pour leur part, alors que la concentration n'est pas encore achevée, les Français attaquent en Alsace et en Lorraine pour reprendre les départements perdus en 1871. Le 7 août, le 7e corps d'armée (CA) s'élance depuis la trouée de Belfort. Les poteaux frontières sont arrachés et, au soir du 8 août, les Français atteignent Mulhouse. Les succès sont nombreux sauf dans la région d'Altkirch. Mais ces victoires ne peuvent être davantage exploitées. De nouveaux renforts ennemis sont envoyés. Les Français évacuent Mulhouse et se replient à Belfort. Joffre crée alors l'armée d'Alsace. Avec 150 000 hommes, celle-ci est engagée, repoussant l'ennemi derrière l'III. Le 21, Colmar, la vallée de la Thur et celle de la Doller sont définitivement dégagées. Les Français entrent une seconde fois dans Mulhouse. Privée d'une grande partie de ses effectifs transférés dans la Somme puis sur la Marne, l'armée d'Alsace perd toutes ses capacités offensives. Aussi, le 24 août, la ville doit être à nouveau abandonnée. Chacun des belligérants s'accrochent aux contreforts des Vosges où les cols comme celui du Linge apparaissent comme des objectifs prioritaires. La trouée de Belfort n'apparaît donc plus essentielle,

Les hôpitaux militaires de Belfort et des alentours : 1914 – 1918

En 1914, la ville fortifiée de Belfort est un élément majeur dans la défense de la France. Les quatorze forts contrôlent ainsi une trouée entre la frontière Suisse et les Vosges. Aux premiers jours de la guerre, on redoute une nouvelle occupation comme celles de 1814 et de 1871. C'est pourquoi, l'état de siège est appliqué. Plus de 20 000 femmes, enfants, vieillards, malades, étrangers sont évacués vers les départements voisins. Matériels et bâtiments sont réquisitionnés.

Pendant la guerre, Belfort reste à l'écart des grandes offensives. Le front est à vingt kilomètres. Mais, la vie est rythmée par les bombardements et le flux des convois de blessés dont le nombre ne cesse d'augmenter. En raison d'un tel afflux, l'hôpital militaire de 500 lits se trouve rapidement submergé. De nombreux bâtiments publics et privés sont transformés en hôpitaux temporaires. C'est dans l'une de ces structures, qu'Adolphe Pégoud, l'as français aux 6 victoires, est transféré après avoir été abattu au-dessus de Petit Croix, le 31 août 1915. Il est enterré le 3 septembre au cimetière de Brasse où il restera jusqu'en 1920 avant d'être exhumé, en 1924, pour être inhumé au cimetière Montparnasse à Paris.

La nécropole du Glacis du château en chiffres

5 634 m²

927 morts

Tombes individuelles : 927

14-18 : 919 Français - 3 Polonais - 3 Russes - 2 Tchèques

Éléments remarquables

Monument régimentaire de la Grande Guerre.



Légendes visuels :

1/ Nécropole du Glacis du château – Crédits ECPAD

Contact presse
ONACVG/Service départemental du territoire de Belfort
Michael VERRY
06 63 71 03 20
michael.very@onacvg.fr



NÉCROPOLE DE SAINTE-ANNE D'AURAY

Département du Morbihan – Commune de Sainte-Anne d'Auray

En partenariat avec la Direction du Service national et de la Jeunesse

Organisation

9 novembre :

9h30 : Implantation des diodes sur chaque tombe

10h35 – 11h00 : Visite de la nécropole sous la forme d'une médiation

Dispositif événementiel : 2150 diodes lumineuses illumineront la nécropole de Sainte-Anne d'Auray

Nécropole de Sainte-Anne d'Auray

Créé en 1959, ce site regroupe les dépouilles de soldats morts pour la France, lors des combats de la Loire en 1870-1871, des deux guerres mondiales et de la guerre d'Indochine. Pour la Grande Guerre, les dépouilles sont celles des soldats décédés dans les anciennes structures sanitaires ouvertes en Bretagne, Poitou, Normandie et Pays de la Loire. En 1988, les sépultures de militaires belges décédés en 1914-1918 en Haute-Garonne et dans les Hautes-Pyrénées y sont transférées.

Un lieu symbolique de la mémoire des conflits contemporains en Bretagne

Au cours de la Grande Guerre, la Bretagne, éloignée de la ligne de front, accueille les réfugiés belges et français des territoires occupés, mais aussi les blessés français et étrangers. Soignés dans des hôpitaux temporaires dans l'ensemble du Grand Ouest, certains vont succomber à leurs blessures ou de maladies. Inhumés dans des cimetières provisoires rattachés à ces structures sanitaires, les dépouilles ont été rassemblées au sein d'une nécropole aménagée à Sainte-Anne d'Auray. Au titre de la Grande Guerre, ce cimetière réunit respectivement en tombes individuelles, 427 Français dont les corps ont été répartis en carrés militaires spécifiques afin de conserver le département de provenance, 274 Belges et des combattants russes et un ouvrier chinois, employé aux chemins de fer à Redon, décédé de maladie à l'hôpital temporaire n° 64 à Redon.

En juin 1940, au terme de quelques semaines de campagne, la France vaincue est en partie aux mains de l'armée allemande. Le 17, en gare de Rennes, quatre trains sont pris dans un bombardement. Parmi les décombres, on relève près de 2 000 victimes civiles et militaires. Le 18, au large de la Bretagne, l'avis *Vauquois*, gagnant l'Angleterre, heurte une mine. En quelques minutes ce navire sombre en mer d'Iroise où l'on ne retrouve qu'onze survivants. A ces victimes s'ajoutent aussi des soldats impliqués dans les combats de 1940 ou des résistants bretons comme ceux de Penmarch fusillés au printemps 1944.

Au titre de la guerre d'Indochine, cinq convoyeurs de la compagnie *Aigle Azur* sont inhumés en ce lieu. Ces militaires sont décédés lors d'un accident survenu le 16 mars 1953 dans la montagne de Tien-Scha (centre Vietnam) Les dépouilles de ces derniers ont été réunis dans un même cercueil puis inhumés dans une sépulture collective à Tourane (Annam), puis à Saïgon. En avril 1961, avec l'accord des familles, ils sont rapatriés en France, où ils reposent désormais à Sainte-Anne d'Auray.

La nécropole de Sainte-Anne d'Auray en chiffres

17 342 m²

2106 morts

Tombes individuelles : 1898

Ossuaires : 208

14-18 : 427 Français - 274 Belges - 9 Russes

39-45 : 1 355 Français - 9 Espagnols - 1 Polonais - 5 Soviétiques

1870-1871 : 20 Français

Indochine : 6 Français

Éléments remarquables :

Monument-ossuaire de 1870-1871, surmonté d'une statue d'un mobile breton de l'Armée de la Loire

Menhir commémoratif aux morts de toutes les guerres.



Légendes visuels :

1/ Nécropole de Sainte-Anne d'Auray – Crédits ECPAD

Contact presse
ONACVG/Service départemental du Morbihan
Arnaud BAYEUX
06 64 42 31 83
arnaud.bayeux@onacvg.fr

NÉCROPOLE DE LA DOUA

Département du Rhône – Commune de Villeurbanne

Dispositif événementiel : 6500 diodes lumineuses illumineront la nécropole de La Doua

Nécropole de La Doua

Aménagée en 1954, la nécropole nationale de la Doua regroupe 6 347 sépultures de soldats ou de civils décédés lors des conflits du XXème siècle, de la Première Guerre mondiale aux Opérations Extérieures (guerre du Liban).

Lyon, une ville hôpital de l'arrière front

Initialement terrain militaire, le stand de tir de la Doua est réquisitionné par l'armée allemande suite à l'invasion de la zone sud le 11 novembre 1942 afin de servir de zone d'exercice aux soldats allemands. Dans ce cadre, au moins 79 résistants, condamnés à mort par le tribunal militaire de Lyon, également réquisitionné par l'armée allemande, sont extraits de la prison de Montluc pour être exécutés à la Doua entre octobre 1943 et août 1944.

Dès l'immédiat après-guerre, le charnier est découvert et les équipes de la Croix-Rouge, menées par le frère Benoît, s'attachent à retrouver et identifier les dépouilles des fusillés. Entre les mois de septembre 1944 et septembre 1945, 77 corps sont retrouvés dont 17 sont alors inhumés sur le terrain de leur exécution.

Depuis 1946, la nécropole de la Doua est envisagée comme un cimetière « destiné au regroupement des tombes militaires des guerres 1914-1918 et 1939-1945 ». Ainsi, la nécropole nationale de la Doua rassemble 6 347 sépultures de combattants français, de ressortissants des anciens territoires coloniaux et protectorats, d'alliés tombés lors des Première Guerre mondiale, Seconde Guerre mondiale, guerre d'Indochine, guerre d'Algérie et guerre du Liban.

Au cours du premier conflit mondial, Lyon sert de base arrière aux combats menés sur le front. A partir du mois de septembre 1914, des convois sanitaires transfèrent les blessés dans les hôpitaux et infirmeries militaires, permanents ou temporaires, de Lyon et sa région. Les Morts pour la France décédés dans ces formations sanitaires constituent aujourd'hui plus de la moitié des sépultures de la nécropole nationale de la Doua.

La nécropole La Doua en chiffres

86 499 m²

6346 morts

Tombes individuelles : 6 040

Ossuaires (2) : 306

14-18 : 3 519 Français - 42 Belges - 66 Italiens - 55 Russes, 13 Russes, 13 Suisses, 2

Danois, 4 Polonais, 2 Serbes, 2 Espagnols, 2 Tchécoslovaques, 1 Turc, 1 Chilien

Roumains, 1 Brésilien, 52 Inconnus

39-45 : 2 481 Français, 86 Polonais, 39 Britanniques, 12 Belges, 7 Suisses, 7 Espagnols, 4

Soviétiques, 3 Allemands, 3 Turcs, 3 Yougoslaves, 2 hongrois, 2 Portugais, 1 Grec, 1

Hollandais, 1 Lituanien, 1 Lybien, 1 Danois

Autres conflits :

Indochine : 7 Français

Algérie : 14 Français

Liban : 1 Français

Éléments remarquables : Mur du souvenir. Butte des fusillés.



Légendes visuels :

1/ Nécropole de La Doua – Crédits ECPAD

Contact presse
ONACVG/Service départemental du Rhône
Magali MOLINA
06 63 72 00 66
magali.molina@onacvg.fr

NÉCROPOLE DE LA TESTE DE BUCH

Département de la Gironde – Commune de La Teste de Buch

En partenariat la ville de la Teste, des ambassades et consuls de huit pays d'Afrique de l'Ouest, de Russie et des Etats-Unis

Dispositif événementiel : 300 diodes lumineuses illumineront la nécropole de La Teste de Buch

Organisation : 10 novembre

16h30 :

Inauguration du mémorial dédié aux soldats inhumés à la Teste

Nécropole de La Teste de Buch

Située en forêt des Landes, cette nécropole est créée en juillet 1916. Elle regroupe les corps de combattants décédés à l'hôpital du camp d'instruction du Courneau accueillant initialement des troupes coloniales puis à partir de 1917 des Russes. Près d'un millier de soldats d'Afrique Noire sont inhumés collectivement sous une dune, offrant une physionomie particulière à cette nécropole. Un mémorial portant les noms des soldats issus de l'Empire est inauguré en novembre 2018.

Un lieu emblématique de la mémoire des troupes coloniales engagées en 1914-1918

En 1916, le commandement militaire français choisit la lande du Courneau pour faire séjourner les soldats africains. Ces hommes proviennent de territoires de l'ancienne Afrique Occidentale Française (Sénégal, Haut-Sénégal et Niger - actuel Mali, Mauritanie, Guinée, Côte-d'Ivoire, Dahomey - actuel Bénin). Formant les bataillons de tirailleurs sénégalais, ils débarquent à Bordeaux et rejoignent La Teste où ils reçoivent une instruction militaire et linguistique. De 1916 à 1917, plus de 27 000 hommes s'y succèderont. Après des travaux d'assèchement au cours desquels de nombreux soldats moururent, un camp de 400 baraques est construit pour contenir jusqu'à 18 000 hommes. À cause des marécages environnants, les tirailleurs contractent des maladies respiratoires parfois fatales.

A l'automne 1917, en raison de la révolution en Russie, les troupes russes sont retirées du front et succèdent alors aux tirailleurs. 8 000 hommes y sont cantonnés. Aux premiers mois de 1918, le camp est vidé de ses occupants. Beaucoup d'entre eux rejoignent les unités de travailleurs. D'autres, au contraire, s'engagent dans la Légion étrangère.

En janvier 1918, le camp est réorganisé en vue d'accueillir les contingents américains. Ces derniers, principalement des unités d'artillerie, débarquent à Bordeaux et séjournent provisoirement au Courneau. De juillet 1918 à mai 1919, les hommes s'y succèdent avant de gagner le front. Au cours de cette période, 87 soldats américains décèdent de la « grippe espagnole ». Ils sont enterrés provisoirement dans un cimetière spécifique créé le 15 février 1918, dans la forêt de Natus-de-Bas. Après la guerre les dépouilles de ces combattants sont transférées aux Etats-Unis ou au cimetière militaire américain de Suresnes (Hauts-de-Seine).

Éléments remarquables

Monument de l'architecte Phihl dédié aux souvenirs aux soldats africains morts pour la France au camp du Courneau et inauguré en 1967

Monument – Totem inauguré en 2018

Stèle du souvenir dédiée aux Américains du Courneau

La nécropole La Teste de Buch en chiffres

10 000 m²

928 morts

Tombes individuelles : 928

14-18 : 919 Sénégalais

9 Russes



Légendes visuels :

1/ Nécropole de La Teste de Buch – Crédits ECPAD

Contact presse:
ONACVG/Service départemental de la Gironde
Ludovic BANAS
06 74 47 44 07
Ludovic.banas@onacvg.fr



A propos de la DPMA

Deuxième opérateur culturel de l'État, le ministère des Armées est un acteur important de la politique mémorielle. Il dispose d'un patrimoine historique et mémoriel riche et varié : neuf hauts lieux de la mémoire nationale, 16 musées nationaux et musées d'armes, 274 nécropoles, et près de 1000 cimetières militaires en France et à l'étranger.

La direction des patrimoines de la mémoire, et des archives

Placée sous l'autorité du secrétariat général pour l'administration (SGA), la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) pilote la politique de mémoire, la politique des musées et des collections et la politique des archives et des bibliothèques du ministère des Armées.

La politique de mémoire du ministère des armées transmet les valeurs de la République, notamment auprès des jeunes générations. En honorant la mémoire de ceux qui ont combattu pour préserver ces valeurs, elle renforce le civisme et le lien armées-Nation. Elle est ainsi facteur de cohésion nationale et d'esprit de défense.

Avec, les nécropoles, les cimetières militaires à l'étranger et les hauts lieux de la mémoire nationale constituent des outils de cette politique mémorielle. Propriété de l'État, sous la responsabilité du ministère des armées, ils perpétuent la mémoire des conflits contemporains auxquels la France a pris part depuis 1870 et rendent hommage aux combattants et victimes de ces conflits. Sites symboliques relatifs à différents aspects des conflits contemporains, Ce sont à la fois lieux de recueillement et de commémoration, vecteurs de transmission des valeurs républicaines et lieu d'éducation au civisme. Ce sont aussi des outils au service du rayonnement de la France, à l'étranger. C'est la DPMA qui définit la politique d'entretien, de rénovation et de mise en valeur de ces lieux et en contrôle l'exécution.

A propos de l'ONACVG

Créé en 1916 dans la tourmente de la Première Guerre mondiale, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est un établissement public du ministère des Armées, chargé de préserver les intérêts matériels et moraux de ses ressortissants : anciens combattants et victimes de guerre ou d'actes de terrorisme.

Pour s'adapter au contexte économique et social du pays, l'ONACVG a vu ses missions évoluer au fil du temps. A la reconnaissance et la réparation est venu s'ajouter un travail de mémoire effectué en liaison étroite avec les enseignants et le monde associatif avec comme point d'appui les neuf hauts lieux de mémoire du ministère confiés pour leur entretien et leur valorisation à l'ONACVG.

L'ONACVG a également en charge l'Œuvre Nationale du Bleuet de France, fleur française de la mémoire et de la solidarité.

CONTACT PRESSE



mémoire et solidarité